

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 168

Artikel: Madeleine
Autor: Monthéas, Jean de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand le représentant du peuple a été à Delémont et à Porrentruy, il a supprimé la moitié (du personnel) du département, du district et des municipalités, et il l'a remplacé par d'autres ; car à présent, depuis la mort de Robespierre, on dégrade ceux qui étaient seulement trop patriotes, ceux-là, on les rappelle des Robespierre enragés. On ne condamne presque plus à mort maintenant. Du temps de Robespierre, on guillotinait tous les jours 300 personnes en France ; ce Robespierre en voulait faire chaque jour exécuter une centaine à Paris mais on ne lui en accorda que 80 chaque jour. On guillotinait à Paris à trois places. Ce Robespierre disait encore que la république ne subsisterait qu'il n'y ait 4000 têtes de coupées dans la France, car celui-là, à force de faire couler le sang ne cherchait qu'à faire une contre révolution. Pour être guillotiné il suffisait qu'un ennemi allât vous dénoncer comme aristocrate au tribunal révolutionnaire ou pour avoir dit qu'il faisait meilleur dans le vieux style sous l'ancien régime : il ne fallait ni preuve, ni témoin selon cette loi pour faire guillotiner un suspect.

Dans le temps de Robespierre, celui qui avait un bonnet rouge sur la tête allait où il voulait, même sans passe-port : à présent on ne montre plus ces bonnets-là, car ceux qui en portent, on les appelle des Robespierre enragés.

Aujourd'hui la municipalité a reçu un paquet de bulletins des lois.

On dit qu'ils veulent mettre toutes les églises à mort (en adjudication) pour la nation.

La contagion du bétail s'est incorporée à Saingnoléger tout au commencement du mois de mars.

MADELEINE

I

Ce fut pour Corentine Malhouët un grand chagrin quand, en revenant du service militaire, son « gars » Hervé lui annonça qu'il ne resterait pas au pays.

Il avait eu, au régiment, l'occasion d'obliger fréquemment le fils d'un grand industriel parisien qui libéré en même temps, lui offrait, par reconnaissance amicale, un emploi de confiance dans l'administration paternelle, et pareille occasion ne devant jamais se retrouver, il croyait pratique d'accepter.

La Bretonne protesta avec une indignation douloureuse ; est-ce qu'un beau gars solide, tel que son Hervé, allait faire comme tant d'autres, abandonner la terre et ses vieux parents par dessus le marché ?

Mais, sans se troubler, Hervé répondit qu'il

brillante des célébrités de la terre ; il savait trop bien avec quelle rapidité se ternissent ses rayons ; il les savait aussi légers que des feux follets.

Il revint dans sa chambre ; il allait répondre et se montra se mit à courir.

Il pouvait se confier à ce loyal éditeur, sincère ami qui, longtemps, avait admiré le talent de la Boccellini.

« J'ai, longuement réfléchi écrivait-il, sur les propositions qu'un anonyme vous a chargé de me faire. J'avoue qu'au premier instant elles m'ont paru inadmissibles ; puis ma manière de voir a changé. Je demeurerai silencieux, laissant un autre jouter des éloges, qui pourront lui être adressés pour une œuvre qui paraîtra signée de son nom.

avait perdu au service l'habitude de travailler la terre, qu'au surplus il gagnerait beaucoup plus d'argent, ainsi il pourrait revenir dans quelques années avec une petite fortune auprès de ses parents qui, n'étant pas pauvres, n'avaient, d'ailleurs, pas de son aide un besoin immédiat.

Lorsque Corentine eut compris que ni ses raisonnements ni ses prières n'ébranleraient la volonté réfléchie d'Hervé, elle se résigna en maudissant cette attraction des villes qui arrache les garçons à leur mère, et, le sién parti, elle ne vécut plus que dans la secrète attente de quelque événement qui le lui ramènerait, meurtri peut-être, mais repentant et toujours reconquis.

II

Cependant, les lettres d'Hervé ne l'autorisèrent pas à prévoir que cela dût se produire bientôt.

Il était content, disait-il, bien payé, cordialement traité, et n'eût demandé qu'un peu plus de liberté qui lui permit de jour des distractions de Paris, et surtout d'aller embrasser ses « vieux » de temps à autre.

Mais patience : on se dédommagerait plus tard...

Le père Malhouët, dont l'asthme empirait de jour, en jour « passa » brusquement un soir sans avoir revu Hervé, qui, désolé, télégraphia. La consolation même d'assister aux obsèques lui était refusée. L'industrie de son patron traversait une crise et il n'avait pu obtenir un congé.

Dans un accès de douleur farouche, Corentine tendit le poing vers Paris, vers cette « capitale d'enfer » qui, même devant la mort, refusait de rendre ceux qu'elle avait voulés...

Et, le vieux couché sous l'herbe du cimetière, elle se reprit à son éternelle attente, au frêle espoir de ces lettres que le facteur apportait à intervalles réguliers.

Elle s'assayait devant sa porte, par les beaux jours, pour l'apercevoir de plus loin. Quand elle distinguait, au bout du chemin, et qu'avant de l'avoir vu elle entendait le bruit du bâton ferré heurtant les cailloux, son cœur sautait dans sa poitrine. Alors, elle le regardait venir, toute sa vie réfugiée dans ses yeux ; elle épiait, la respiration suspendue, avec une attention palpitante, le geste qui s'ébauchait, le mouvement du bras, de la main fouillant la boîte pour tendre ensuite vers elle le morceau de papier contenant ce qui était tout ce qu'elle possédait maintenant de l'âme de son enfant, de son doux petit d'autrefois !

Le plus souvent, le facteur passait murmurant un hâtif bonjour.

Mais un matin qu'elle ne l'attendait pas, il entra chez la veuve.

— Des nouvelles du gars Hervé ! fit-il avec un bon rire.

Voici mes conditions :

« L'achat du petit pavillon, où, en ce moment, habite ma mère. Ce pavillon, que le propriétaire actuel a l'intention de mettre en vente, deviendra la pleine propriété de la comtesse de Ruloff. De plus, par une rente viagère, on lui assurera la possibilité de vivre sans dépendre de personne. Pour moi-même, je ne demande absolument rien. Un compositeur ne peut renoncer à tous ses droits sur une œuvre aimée, que lorsqu'il s'agit d'un intérêt sacré : le bien-être matériel d'une mère.

« Veuillez agréer, monsieur et ami, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

• YVAN DE RULOFF. •

(La suite prochainement.)

Il présentait une lettre à Corentine, qui ne la prit pas. Ses jambes pliaient sous le poids de son corps. Mortellement pâle, elle s'affaissa sur un siège.

— C'est-il qu'il est malade ? balbutia-t-elle en essuyant machinalement avec le coin de son tablier les gouttes de sueur qui perlent à son front ; lis, Yvonne lis vite !...

Solennel, le facteur ouvrit l'enveloppe, déplia la feuille et lut :

• La présente, ma bonne mère, est pour vous informer que je désire me marier.

• Je m'ennuie d'être seul, de n'avoir pas un cœur qui me comprenne et me réponde quand je suis triste et regarde le pays, ce qui m'arrive quelquefois.

• Il y a, dans la maison que j'habite, une orpheline si jolie que je n'ai pu la voir sans être pénétré d'amour.

• Je sais bien, ma chère mère, que vous avez toujours souhaité me voir épouser une fille de chez nous, et j'avais aussi pensé qu'il en serait ainsi, mais on n'est pas maître de ces choses-là !

• Et comme Madeleine, — c'est le nom de celle que j'aime, — comme Madeleine n'est pas seulement jolie, qu'elle est sage et laborieuse aussi, qu'elle n'a pas eu de bonheur dans l'existence et vous bénira avec moi tous les jours, de notre vie de lui avoir permis de vous appeler sa mère, je compte donc, maman, que vous ne voudrez pas faire de peine à votre Hervé, à votre petit gars, que vous serez bonne et que vous direz oui... »

— Jamais ! cria la veuve qui se dressa, incapable d'en supporter davantage ; jamais !...

— Pourtant, objecta le facteur, si Hervé veut l'épouser, vous ne pourrez pas l'en empêcher...

— Je... ne pourrai pas ? bégaya Corentine suffoquée ; tu dis que je ne... pourrai pas... l'en empêcher ?...

— Non ; il y a la loi...

— La loi ? répéta-t-elle, comme une égarée ; quelle loi ?...

— Dame ! je ne sais pas bien, moi !... Mais, pour sûr, il y a dans la loi que, quand un enfant est majeur, il a le droit de se marier à sa fantaisie, moyennant un acte qu'il fait présenter aux parents... Demandez à M. le Maire, il vous expliquera ça mieux que moi... C'est arrivé de même pour Mariannic... vous vous rappelez ?... la fille des Le Goven...

Corentine ne l'écoutait plus.

Elle courait sur la route...

Une colère la soulevait, la portait vers la mairie, où l'instituteur qui remplissait les fonctions de secrétaire, dès qu'il eut compris ce dont il s'agissait, il confirma, en les développant, les assertions du facteur.

Alors, quand elle se fut rendu compte de cette chose, pour elle monstrueuse, Corentine, écrasée, baissa la tête.

— Je ne veux pas qu'il me force ! fit-elle ; je le connais, il ne cédera pas !...

Et elle donna son consentement sur papier timbré, en chargeant le secrétaire de signifier à Hervé Malhouët qu'elle n'avait plus d'enfant.

III

Les lettres de Paris, néanmoins, continuèrent d'arriver régulièrement.

Chaque semaine, à peu près, on apportait une nouvelle qui allait rejoindre les autres sur la cheminée, où la veuve les empilait sans les ouvrir.

Puis, insensiblement elles se lassèrent, les pauvres missives, d'être ainsi méprisées, de jeter sans réponse. Elles ne vinrent plus qu'à rares intervalles. Et, enfin, elles cessèrent tout-

à-fait, jusqu'au jour où quelques années après le facteur Yvonne sortit de sa boîte une petite enveloppe largement encadrée de noir.

— Des nouvelles de... Paris, fit-il d'une voix incertaine.

Corentine avait senti un brouillard passer devant ses yeux ; elle s'assit sur la plus proche chaise.

— Lis, Yvonne ! murmura-t-elle de son rude organe qui s'étroglait.

Le facteur déchira l'enveloppe, déplia la feuille de papier, bordée, elle aussi, de la bande de deuil.

— Ce n'est pas de... de votre fils, dit-il, très bas ; c'est signé « Madeleine »...

— Lis ! répéta la veuve d'un accent plus sourd.

Eh, troublé, Yvonne lut.

Elle disait, la triste lettre noire, qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévissait dans le quartier habité par le jeune ménage Malhouët, qu'Hervé, souffrant et affaibli depuis longtemps, ainsi que maintes fois il l'écrivit à sa mère, avait été une des premières victimes-du fléau. Selon son suprême désir, sa dépouille mortelle allait retourner à la terre natale. Et Madeleine, désormais seule au monde, suppliait la mère de lui permettre de venir pleurer avec elle que, toutes deux, elles avaient tant aimé...

Corentine ne bougea pas ; elle était comme une bête assommée.

Quand elle eut repris ses sens, elle ne fit pas répondre à l'implorante épître. Hervé était mort ; que lui importait le reste ? Que lui importait surtout l'étrangère qui s'était approprié quelques années de cette vie disparue, la femme que Corentine englobait confusément dans sa haine farouche contre la ville qui lui apparaissait comme un monstre dévorateur de ces grands enfants que restent les hommes éloignés de leur mère ?

IV

Corentine s'asseyaient toujours devant la porte de sa maison. Mais son regard ne sondait plus le lointain du chemin. Elle n'attendait plus rien. Elle vivait à peine, pétrifiée dans son deuil taciturne et morne, dans le souvenir épouvanté du vœu formé jadis et si lugubrement accepté : il lui était revenu, son Hervé, mais entre les planches d'un cercueil, et elle le gardait pour toujours là-bas, sous la dalle du cimetière où, chaque matin, elle s'agenouillait !

La journée, ensuite, s'écoulait pesante, prolongeant la pensée du pèlerinage de douleur et le rêve obscur qui, maintenant, emplissait le cerveau embrumé de la solitaire. Bientôt, elle paraîtra aussi, son corps lasse irait dormir à côté de celui d'Hervé ! Et elle caressait le songe d'un monde autre, où, par delà la terre, les âmes se retrouvent et s'expliquent, où les enfants redeviennent petits et dociles et les mères tendres et douces, tous heureux une fois libérés de l'enveloppe humaine qui trahit, arrête les élans du cœur et l'humilité des regrets...

Vers la fin d'un brûlant après-midi d'août, elle remuait ces germes d'idées dans son esprit engourdi, lorsque le son d'une voix timide la tira de sa méditation prostrée.

— Pardon, Madame...

Corentine leva la tête, qu'elle tenait toujours, à présent, penchée sur sa poitrine, et son regard atone dévisagea une inconnue debout en face d'elle.

C'était une jeune femme de vingt-cinq ou vingt-six ans, modestement vêtue de deuil.

Ses chaussures et le bas de sa robe noire couverts de poussière disaient qu'elle avait dû

fournir un long trajet, et un grand air de lassitude était répandu sur sa figure douce et pâle, à moitié cachée par les feuillages de la magnifique gerbe de roses que ses deux bras pressaient contre elle, d'un geste de tendresse.

En dépit de cet examen favorable, la veuve ne répondit pas, attendant, avec cette indifférence que désormais, elle apportait à toutes choses.

Et l'étrangère reprit :

— Pardon, madame... Voudriez-vous me faire la charité d'un verre d'eau ?... J'arrive de loin, la chaleur est accablante, et je suis bien épuisée !

Jamais Corentine Malhouët ne s'était refusée au devoir d'accueil ; elle se leva, et désignant sa maison, dit simplement :

— Entrez !

Une seconde après, elle plaçait devant la voyageuse, sur une serviette de toile bise, une jatte de lait et du pain.

La jeune femme suivait, d'un œil de tristesse étonnée, l'allure cassée de la veuve, ses gestes lents, comme désintéressés de tout, et devinait là une grande douleur, comparable peut-être à celle qui avait ravagé sa vie et faisait que rien ne lui était plus, elle remercia avec plus d'effusion.

— Merci, madame... Oh ! merci mille fois !... C'est trop de bonté !...

Corentine soupira et, soucieuse de se montrer hospitalière, fit violence à son mutisme pour demander :

— Vous n'êtes pas du pays ?

— Non, je suis Parisienne...

La vieille femme eut un tressaillement ; de la dureté vibrât dans sa voix quand, au bout d'une seconde, elle questionna :

— Alors, qu'est-ce que vous venez faire ici ?...

L'étrangère caressa du regard les roses qu'elle gardait près d'elle, sur la table ; des larmes perlèrent au bout de ses longs cils, et son organe de cristal semblait prêt à se briser, tandis qu'elle répondait :

— Je viens rendre visite à une tombe... J'ai quelqu'un ici... Est-ce loin, madame, le cimetière ?

— Tout droit... derrière l'église qu'on aperçoit de là, répliqua Corentine, si bas que son interlocutrice l'entendit à peine.

Toutes deux se turent. La hantise couturière les avait ressaisies. Chacune s'abandonnait maintenant à la torture secrète de sa vie, et elles perdirent la conscience de leur mutuelle présence.

Corentine s'était assise, les mains au long des genoux, les yeux dans le vague, immobilisée soudain en une pose d'indécible détresse.

La jeune femme ne bougeait pas davantage, son pur regard assombri, ouvert sur quelque vision d'horreur...

Cependant, elle se réveilla la première de ce cauchemar qui les paralyssait ; elle se leva, remercia de nouveau et, reprenant ses roses, s'en alla vers le chemin, de la démarche inégale et hâtive de ceux qui touchent à un butcher et redoutent...

Corentine l'avait suivie.

Invinciblement, sans pensée, elle allait, parce qu'une puissance inconnue et irrésistible la jetait sur les pas de cette inconnue...

Toujours derrière la jeune femme, elle pénétra dans le cimetière, la vit chercher, lire les inscriptions des dalles funéraires, et enfin s'abattre, sanglotante, sur la tombe d'Hervé.

Un grand frémissement secoua la mère... La brise très douce lui apportait le murmure de la voix éplorée qui se lamentait, parlait au mort... Avec des précautions infinies, pour que

ne criât point le gravier du sentier contournant le triste et gracieux enclos, tout fleuri par l'été, Corentine alors s'approcha.

Prosternée, embrassant à pleins bras la pierre qui portait le nom d'Hervé Malhouët, l'inconnue laissait échapper des phrases au milieu de ses larmes :

— Je suis venue te voir, mon Hervé ! murmurait-elle... Je n'y tenais plus !... je ne pouvais plus vivre loin de cette place où tu dors !... C'est que tu t'es trompé, mon bien-aimé !... Tu m'avais assuré que ta mère est bonne sous sa rugueuse écorce... qu'elle me permettrait d'habiter avec elle, afin que nous parlions de toi... Je lui ai écrit, comme tu me l'avais ordonné, et j'ai attendu longtemps... Mais rien n'est arrivé... Pas même un mot !... Elle ne veut pas de celle que tu chérissais !... Alors, j'ai tout quitté et je suis venue !... Je resterai dans ce pays, le tien, mon aimé !... Je trouverai bien à y gagner mon pain !... Et tous les jours, comme aujourd'hui, je t'apporterai des roses... et je te pleurerai !...

Les larmes glissaient le long de ses joues, tandis qu'elle exhalait ainsi sa douleur, en paroles qui brisaient les sanglots.

Soudain, elle poussa un cri et se retourna effrayée.

Corentine lui avait mis la main sur l'épaule.

— Relevez-vous, Madeleine, dit la vieille femme de sa voix rude qui tremblait ; à l'avenir, nous le pleurerons ensemble !...

Jean de MONTIÉAS.

LETTRE PATOISE

Dâ le Mettenbet.

Dain le temps, nos véyes djens aivint gros piajis de faire ai pavou et jduenes dgens en y racontaint tötés soitches de véyes ischetoires de djenatsches ai peu d'écheprits que reveniint lai neuie.

Ai saivint che bin se tire d'affaire, que le poi drassat chu lai téte en cé que les écointut ai peu ai n'osint piepe pu allay jusque a devint-le.

Ça co que était arrivay en enne senne de B... qu'était courieuse comme in tchais bânné, ai sont casí tot dinches.

In soi qu'elle avait écouteay enne de ces fâmeuses ischetoires, elle ne velaipe allai à yé, tellement göli l'avait épaiyurie. Aipré prou de recommandations, elle y allé tot de même. Tien elle feu a yé, elle sondjé qu'elle voyai tötés soitches. ai peu tò din co, pais in accès de délite, sâte feu di yé est peu rité pai le ve-laidge.

Lai diaidje faisait djeuteiment sai ronde : ai venié chy terbi. tian ai voyé cte fanne aivo enne longue chemige qu'ai pansai que ai yaivait di fü dain le ve-laidge. Ran de pu pressie pô lü que d'allay sonnay le tocsin.

En 10 menutes, les pompies étint chu lai rue aivô lai pompe, sain aivoit rébiyai les tuyaux, q'ment cé din gros velaidje dy vâ, dri-remant.

Les djens demaindint tós vous est breulait
• I ne le saippe diait lai diai-je, mais tian y aiuv cte fanne, y me pensô que c'était göli.

Les uns riennent, des âtres faisant des peutes mines. Est fayé que ci pôere hanne en vayeu-
che encôe de pé ai case d'enne fanne. Il crais que se ctu que piainte des tchôs était aiyu